

## Les Togolais sont prêts à s'engager pour le contrôle citoyen suite à la décentralisation

Dépêche No. 215, Afrobaromètre | Hervé Akinocho

### Résumé

Après une pause de plusieurs décennies dans le processus de décentralisation, le Togo reste dans l'espace de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le seul pays où la décentralisation n'est pas encore effective et où les autorités locales dont les maires sont encore nommés par l'exécutif.

Cette situation perdure malgré un cadre juridique prévoyant la décentralisation. En effet, la décentralisation est inscrite dans l'Article 141 de la Constitution, qui stipule que « La République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de décentralisation dans le respect de l'unité nationale. ... » (République Togolaise). Deux autres textes de lois majeurs relative à la décentralisation et aux libertés locales et à la création de nouvelles communes complètent l'Article 141.<sup>1</sup>

Au-delà du cadre juridique, la décentralisation au Togo a également été l'un des engagements pris à plusieurs reprises par la classe politique togolaise, notamment en 2004 devant l'Union Européenne (GIZ-Togo, 2016; CGDPC, 2017) et en 2006 lors de l'Accord Politique Global (CGDPC, 2017).

Elle a connu récemment une accélération avec l'adoption du nouveau découpage du territoire en communes (loi N° 2017-008 du 29 juin 2017). Autant le cadre institutionnel togolais que les pratiques à travers le monde prônent pour les vertus d'une démocratie à la base.

Mais si le processus de mise en œuvre de la décentralisation connaît des progrès, les défis auxquels cette décentralisation devra faire face à l'heure actuel au Togo restent nombreux. Le plus récent sondage d'Afrobaromètre au Togo, conduite par le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP), suggère la mise en place, de façon très inclusive, de mécanismes de contrôle citoyen permettant aux citoyens de prendre toute leur place dans le développement effective à la base.

En effet, il y a de loin plus de Togolais qui considèrent que l'électeur, plutôt que les mécanismes et institutions nationaux, est le premier garant du contrôle de l'action des élus locaux. De plus, la majorité des Togolais est prête à donner une partie de leur temps pour participer à des réunions organisées par leur commune pour comprendre comment les fonds des contribuables sont utilisés ou pour influencer les actions de leurs conseils communaux.

Mais il faut noter que si près de trois Togolais sur 10 sont satisfaits du découpage en commune adopté par les autorités politiques, une même proportion en est non-satisfaite. Et plus encore, plus de quatre Togolais sur 10 déclarent ne pas en être suffisamment informés pour se prononcer sur la question.

La situation actuelle, c'est-à-dire avant la mise en œuvre du processus de décentralisation, des relations entre les Togolais et ceux qui les administrent est marquée par une absence de contact, peu d'engagement des citoyens dans des actions communautaires, et des

<sup>1</sup> Il s'agit de la loi N° 2007-011 du 13 mars 2007 et la loi N° 2017-008 du 29 juin 2017.

perceptions assez négatives des leaders locaux et des institutions clés dans la décentralisation. Au vu de ces défis, il importerait de remettre le citoyen au centre du processus de décentralisation au Togo afin d'espérer une appropriation et par suite des retombées sur la gouvernance et le développement au niveau local.

## L'enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes en Afrique. Six séries d'enquêtes ont été conduites dans jusqu'à 37 pays africains entre 1999 et 2015, et le Round 7 (2016/2018) est actuellement en cours. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe Afrobaromètre au Togo, dirigé par le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP), a interviewé 1.200 adultes togolais en novembre 2017. Un échantillon de cette taille donne des résultats au niveau pays avec une marge d'erreur de +/- 3% à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Togo en 2012 et 2014.

## Résultats clés

- Attitudes anticipées favorables à la décentralisation:
  - Presque la moitié (45%) des Togolais pensent que ce sont les électeurs en premier lieu qui doivent s'assurer que les conseillers municipaux/communaux font leur travail, bien loin devant les autres mécanismes institutionnels qui sont l'Assemblée Nationale/la collectivité locale (23%) et la Présidence/l'exécutif (18%).
  - Six Togolais sur 10 (62%) déclarent qu'il est « quelque peu probable » ou « très probable » qu'ils participent aux réunions publiques organisées par leur commune pour comprendre comment les fonds des contribuables sont utilisés ou pour influencer les actions du conseil communal.
- Diagnostic de l'état actuel:
  - S'il y a la même proportion de Togolais (d'environ trois sur 10) qui soit satisfait et non-satisfait du découpage en commune du territoire national, plus de quatre Togolais sur 10 n'ont jamais ou pas suffisamment entendu parler de ce découpage pour se prononcer dessus.
  - Les Togolais ont peu de contact avec les leaders locaux. La plupart des citoyens n'ont « jamais » eu de contact avec les leaders tels qu'un dirigeant de parti politique (94%), un conseiller préfectoral/communal (93%), les leaders traditionnels (73%) et religieux (67%) au cours des 12 mois avant l'étude.
  - Plus de 80% des Togolais n'ont pas eu l'occasion de se réunir avec d'autres personnes de la communauté pour demander l'intervention du gouvernement, de contacter les médias, de contacter un officiel du gouvernement pour demander de l'aide ou se plaindre, de refuser de payer une taxe/redevance à l'état, ou de participer à une manifestation ou une marche de protestation, au cours des 12 mois avant l'étude.
  - La confiance en la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) reste une question qui partage les Togolais. En effet, 46% d'entre eux n'ont « pas du tout confiance » en cette institution, et juste 12% lui font

« beaucoup » confiance. Bien que la confiance pour les conseils municipaux ou communaux soit un peu plus importante, 40% de Togolais ne leur font « pas du tout confiance ».

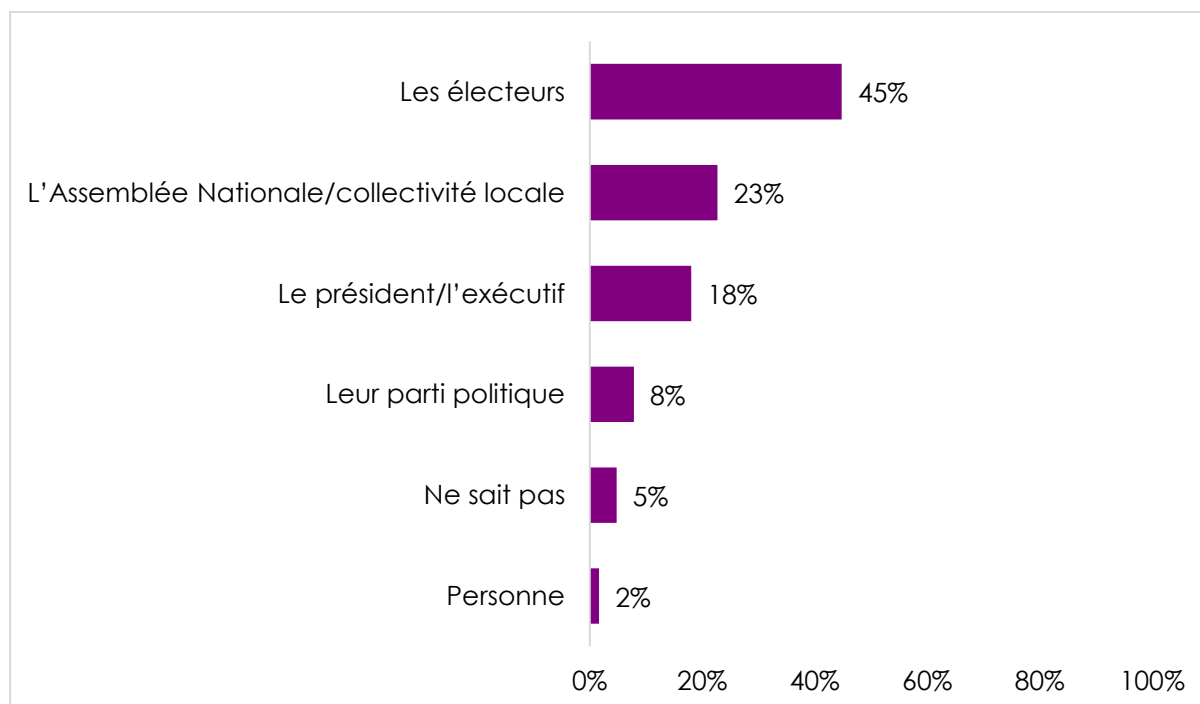
- Presque la moitié (47%) des Togolais trouvent que « tous » ou « la plupart » des conseillers municipaux/communaux sont corrompus, et les trois-quarts (76%) déclarent que les conseillers ne font « jamais » ou « quelques fois seulement » de leur mieux pour les écouter. La majorité (58%) des citoyens désapprouvent la façon dont leurs conseillers font leur travail.

## Attitudes anticipées favorables à la décentralisation

### Contrôle citoyen de l'action des autorités locales

Les Togolais se mettent au centre du contrôle de l'action des conseillers préfectoraux/municipaux. En effet, 45% des Togolais disent que c'est aux électeurs de s'assurer qu'une fois élus les conseillers préfectoraux/municipaux font leur travail. Ensuite viennent l'Assemblée Nationale/collectivité locale (23%), la Présidence/l'exécutif (18%), et les partis politiques des conseillers (8%) pour prendre en charge ce contrôle de l'action des conseillers préfectoraux/municipaux (Figure 1).

**Figure 1: Contrôle citoyen de l'action des conseillers préfectoraux/municipaux**  
 | Togo | 2017

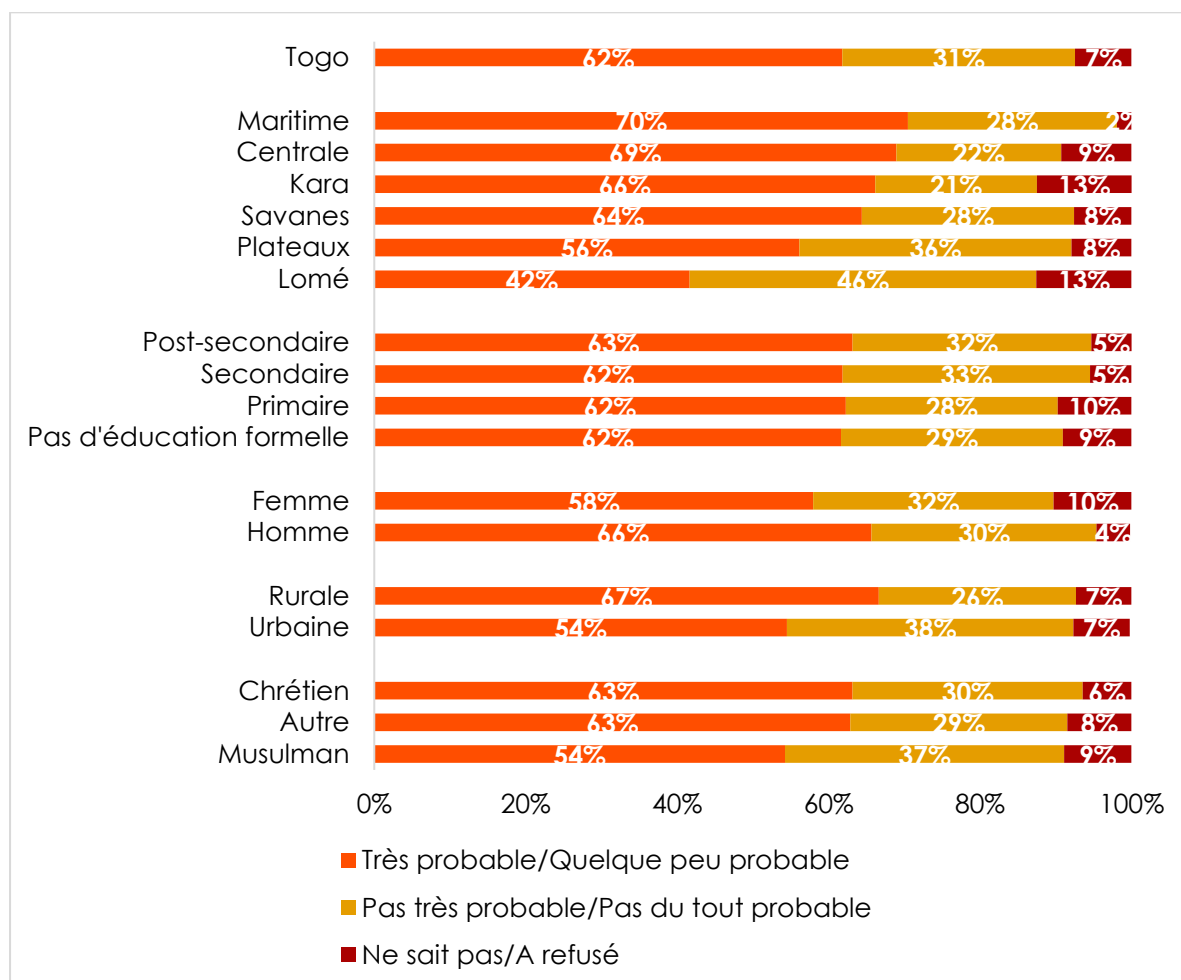


**Question posée aux répondants:** Qui devrait s'occuper de s'assurer qu'une fois élus, les conseillers préfectoraux/municipaux font leur travail?

En plus de s'attribuer le majeur rôle dans le contrôle citoyen du travail des conseillers préfectoraux/municipaux, une majorité (62%) des Togolais trouvent « très probable » ou « quelque peu probable » de participer à des réunions organisées par leur commune pour comprendre comment les fonds des contribuables sont utilisés ou pour influencer les actions

du conseil communal, contre 31% qui trouvent « pas très probable » ou « pas du tout probable » leur participation à ce genre de réunions (Figure 2). Cet engouement est plus prononcé en zone rurale (67%), chez les hommes (66%), et chez les Chrétiens (63%) et les adeptes d'autres religions non-monothéistes ou les non-croyants (63%). Le niveau d'éducation ne semble jouer aucun rôle dans ce choix de participation. Enfin, les régions Maritime (70%), Centrale (69%), Kara (66%), et Savanes (64%) ont les populations avec la plus forte propension de participation aux réunions communales.

**Figure 2: Probabilité de participation aux réunions publiques communales** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



**Question posée aux répondants:** Quelle est la probabilité que vous participiez aux réunions publiques organisées par votre commune pour comprendre comment les fonds des contribuables sont utilisés ou pour influencer les actions du conseil communal?

## Diagnostic de l'état actuel

### Satisfaction du découpage en communes

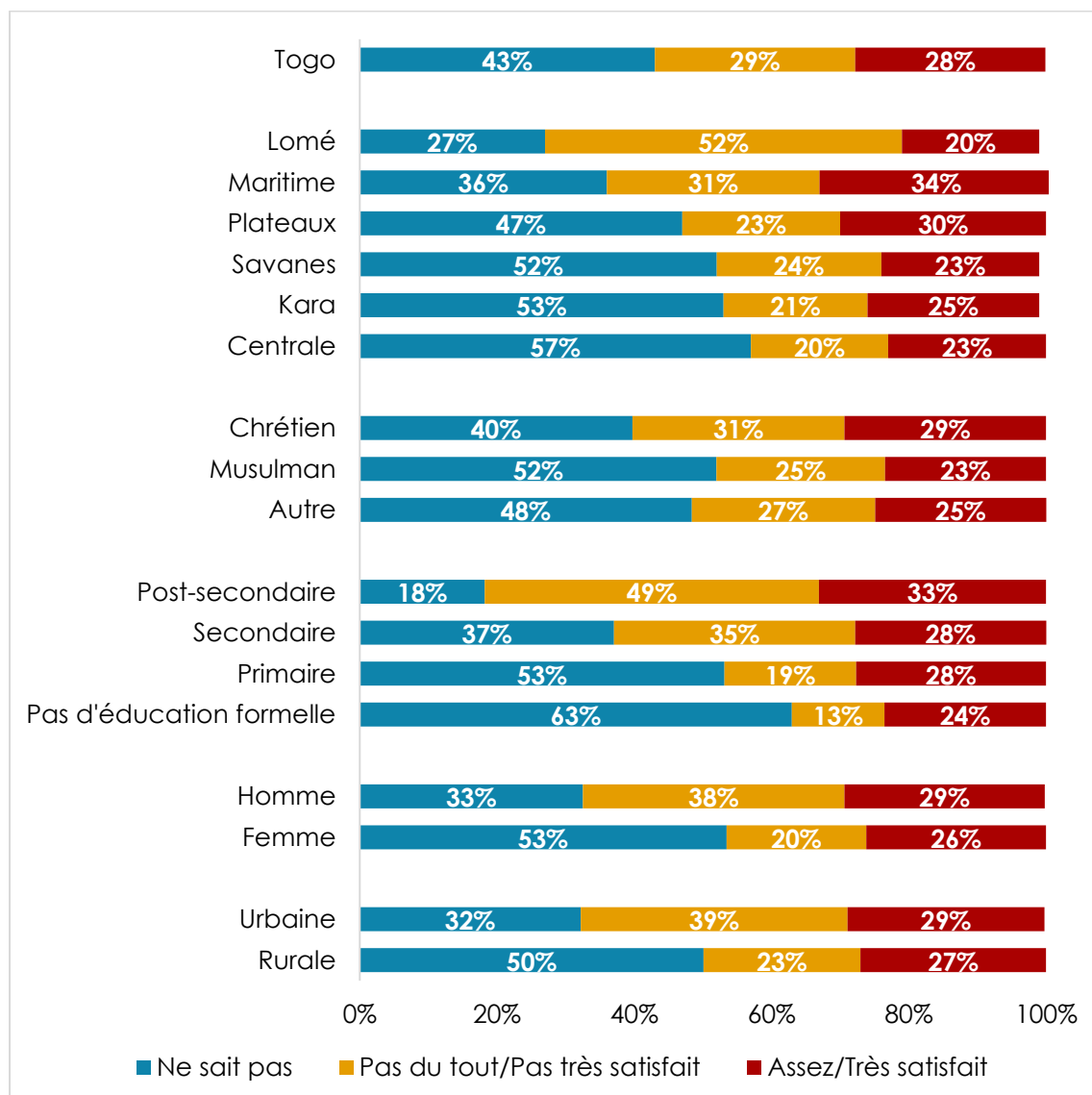
Le constat majeur qui découle des données collectées est que les Togolais ne sont pas informés sur le nouveau découpage en communes du territoire national, et parmi ceux qui sont informés, il y a autant de satisfaits que de non-satisfaits. Ainsi, d'un côté 43% des Togolais déclarent ne pas suffisamment en avoir entendu parler pour se prononcer dessus. De l'autre

côté, 29% se déclarent non-satisfaits du découpage fait contre 28% qui sont satisfaits (Figure 3).

En ce qui concerne ceux qui n'en ont pas suffisamment entendu parler, ils sont plus nombreux parmi les habitants des milieux ruraux (50%), les femmes (53%), les personnes n'ayant pas d'éducation formelle (63%), et les Musulmans (52%). Les habitants des régions Centrale (57%), Kara (53%), Savanes (52%), et Plateaux (47%) sont ceux ayant les moins entendu parler de ce découpage.

Quant aux personnes non-satisfaites par ce découpage, elles sont plutôt dans la région de Lomé (52%), dans les zones urbaines (39%), des hommes (38%), et des personnes ayant une éducation post-secondaire (49%).

**Figure 3: Satisfaction par rapport au découpage en commune du territoire national**  
 | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



**Question posée aux répondants:** Le processus de décentralisation est en train de prendre corps avec le découpage en communes du territoire national. Quel est votre degré de satisfaction face à ce découpage, ou n'en avez-vous pas assez entendu parler pour vous prononcer?

### Absence de contacts avec les autorités locales

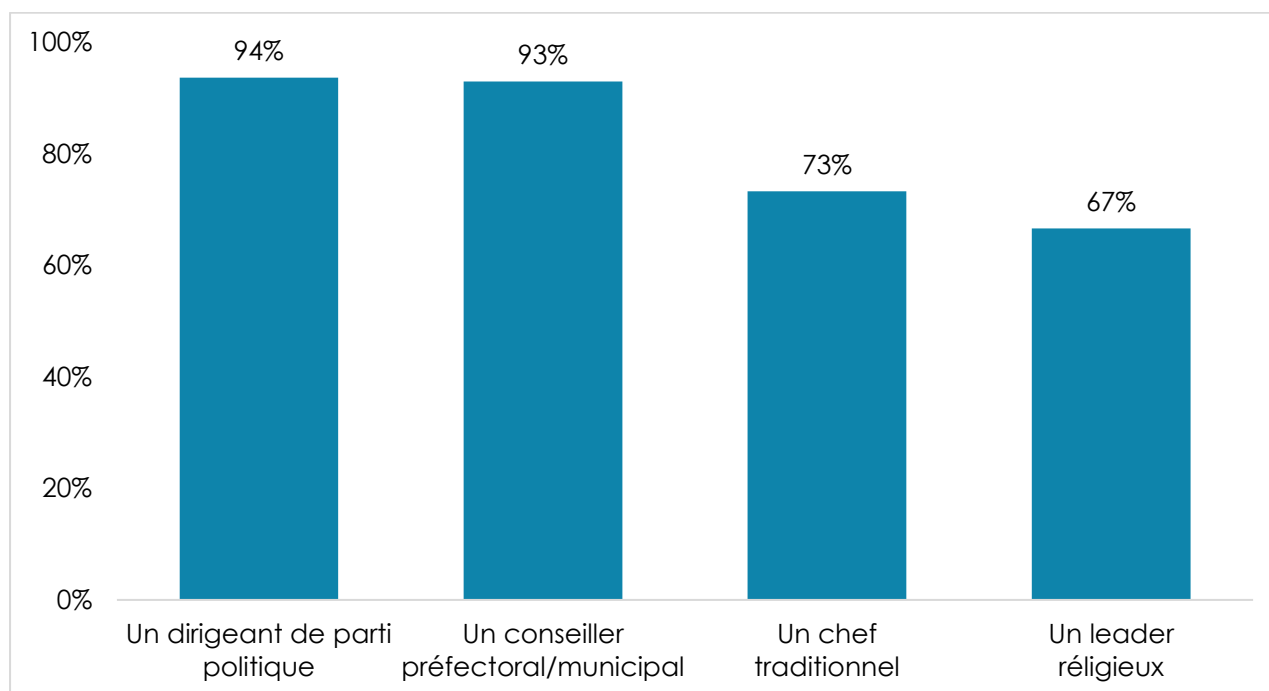
Les Togolais contactent très peu leurs autorités locales pour un problème ou pour discuter de leurs idées. Plus de neuf Togolais sur 10 déclarent n'avoir pas pris contact avec un dirigeant de parti politique (94%) ou un conseiller préfectoral/municipal (93%) au cours des 12 derniers mois précédant le sondage (Figure 4). Plus de deux-tiers affirment la même absence de contacts avec les chefs traditionnels (73%) et les leaders religieux (67%).

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au [www.afrobarometer.org/online-data-analysis](http://www.afrobarometer.org/online-data-analysis).

Concernant les conseillers préfectoraux/municipaux et les dirigeants de parti politique, cette absence de contacts n'est pas liée ni au milieu de résidence, ni à la religion. Par contre, le niveau d'éducation et le sexe

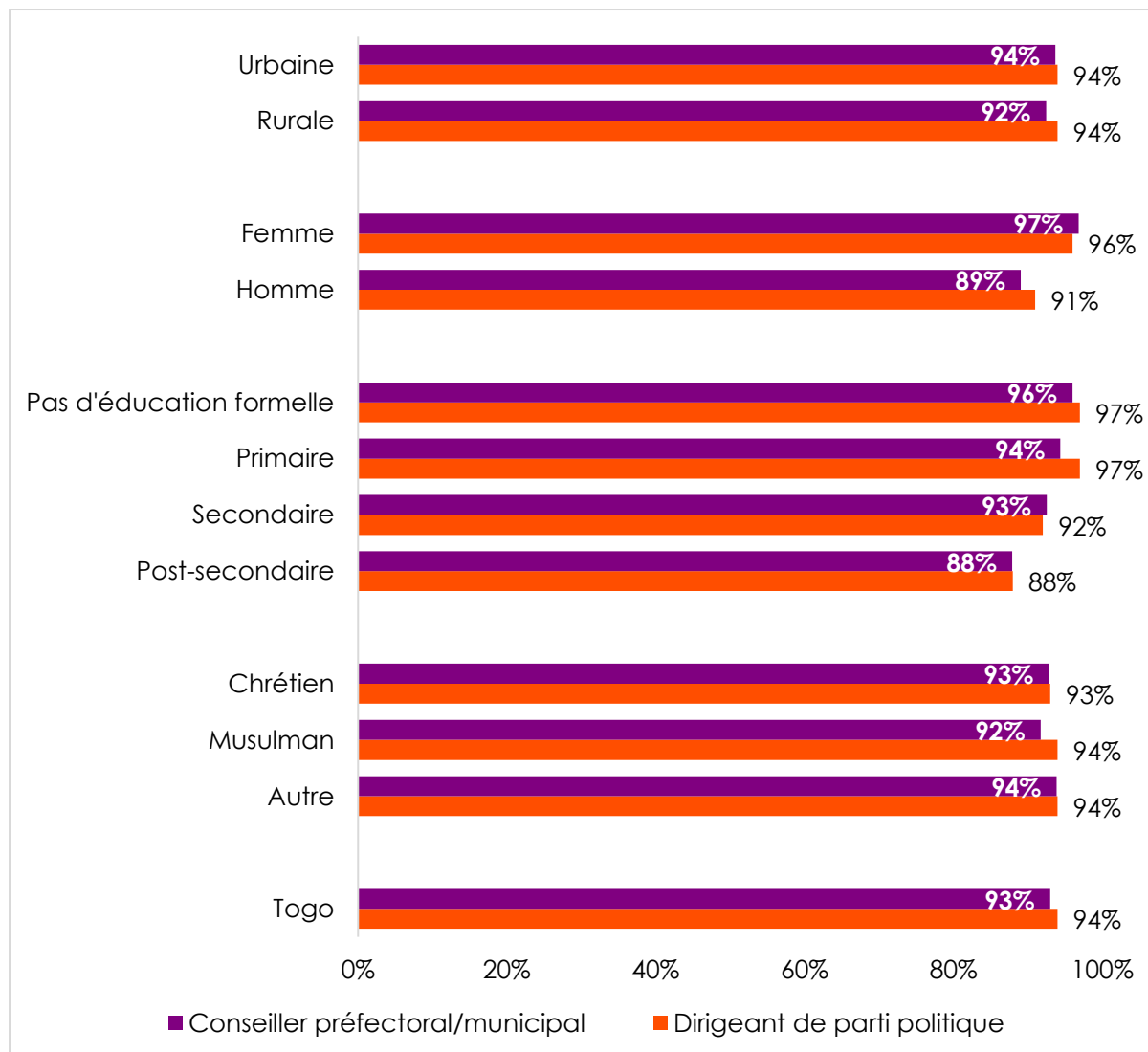
semblent influencer sur cette fréquence de contact. Les hommes ont plus tendance que les femmes à rencontrer les conseillers préfectoraux/ municipaux (8 points de différence) et les dirigeants des partis politiques (5 points). De plus, les contacts semblent croître avec le niveau d'éducation des répondants (Figure 5).

**Figure 4: Absence de contacts avec les autorités locales | Togo | 2017**



**Questions posées aux répondants:** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées: Un conseiller préfectoral/municipal? Un dirigeant de parti politique? Un chef traditionnel? Un chef religieux? (% qui n'ont « jamais » eu de contact avec une de ces personnalités au cours des 12 derniers mois)

**Figure 5: Absence de contacts avec un conseiller préfectoral/municipal et un dirigeant de parti politique** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

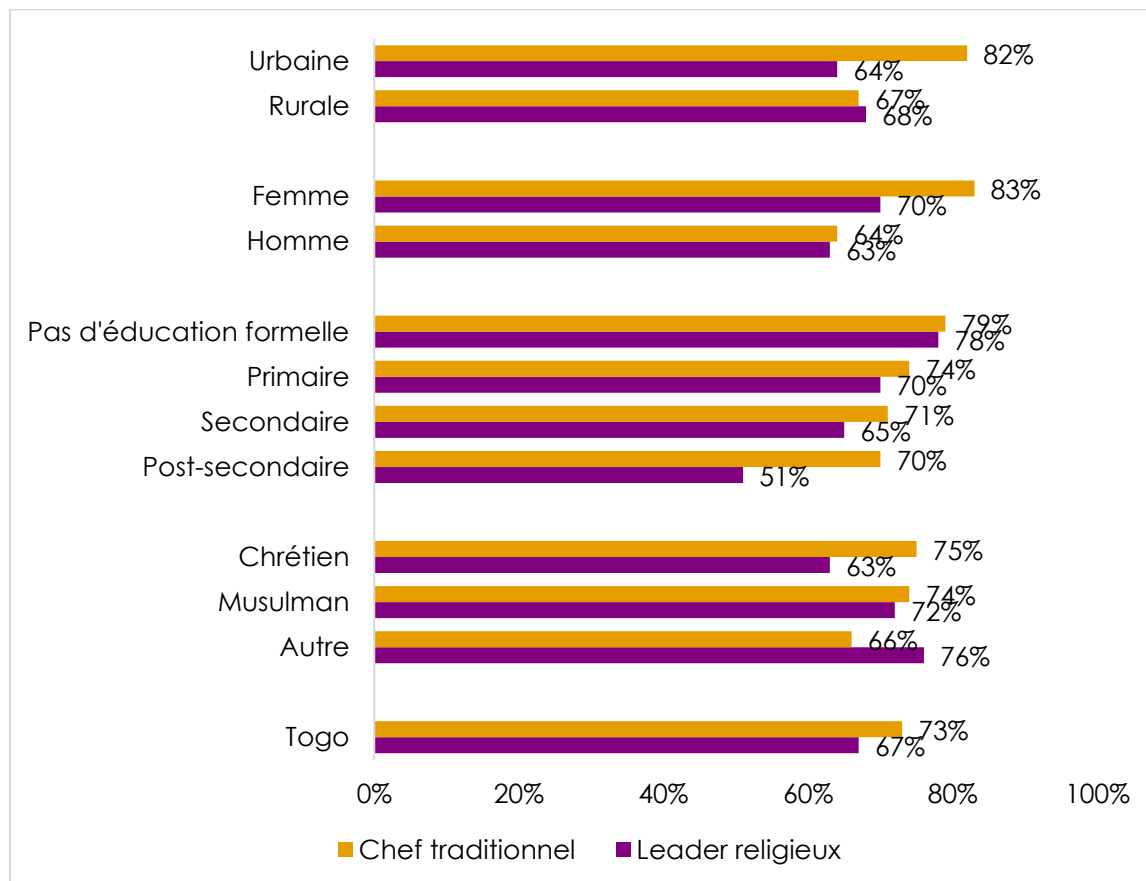


**Questions posées aux répondants:** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées: Un conseiller préfectoral/municipal? Un dirigeant de parti politique?  
 (% qui n'ont « jamais » eu de contact avec une de ces personnalités au cours des 12 derniers mois)

Quant aux leaders traditionnels, l'absence de contacts est liée aussi bien au milieu de résidence et au sexe qu'au niveau d'éducation et à la religion (Figure 6). Ainsi, les Togolais habitant en milieu urbain ont 15 points moins de contacts avec les leaders traditionnels que ceux du milieu rural. Les femmes ont également 19 points moins de contacts par rapport aux hommes. L'absence de contacts avec les leaders traditionnels décroît à mesure que le niveau d'éducation augmente.

Si les Togolais contactent un peu plus les leaders religieux que les autres autorités locales, cela cache beaucoup de disparités entre de différents groupes dans la société togolaise. Ainsi, les hommes, les plus éduqués, et les Chrétiens sont ceux qui contactent le plus ces leaders.

**Figure 6: Absence de contacts avec un chef traditionnel et un leader religieux**  
 | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



**Questions posées aux répondants:** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées: Un chef traditionnel? Un chef religieux?  
 (% qui n'ont « jamais » eu de contact avec une de ces personnalités au cours des 12 derniers mois)

### Actions communautaires

Au cours des 12 mois ayant précédés l'enquête, les Togolais ont mené peu d'actions communautaires pour exprimer un mécontentement quelconque avec le gouvernement, mais ils semblent rester ouverts à en mener (Figure 7).

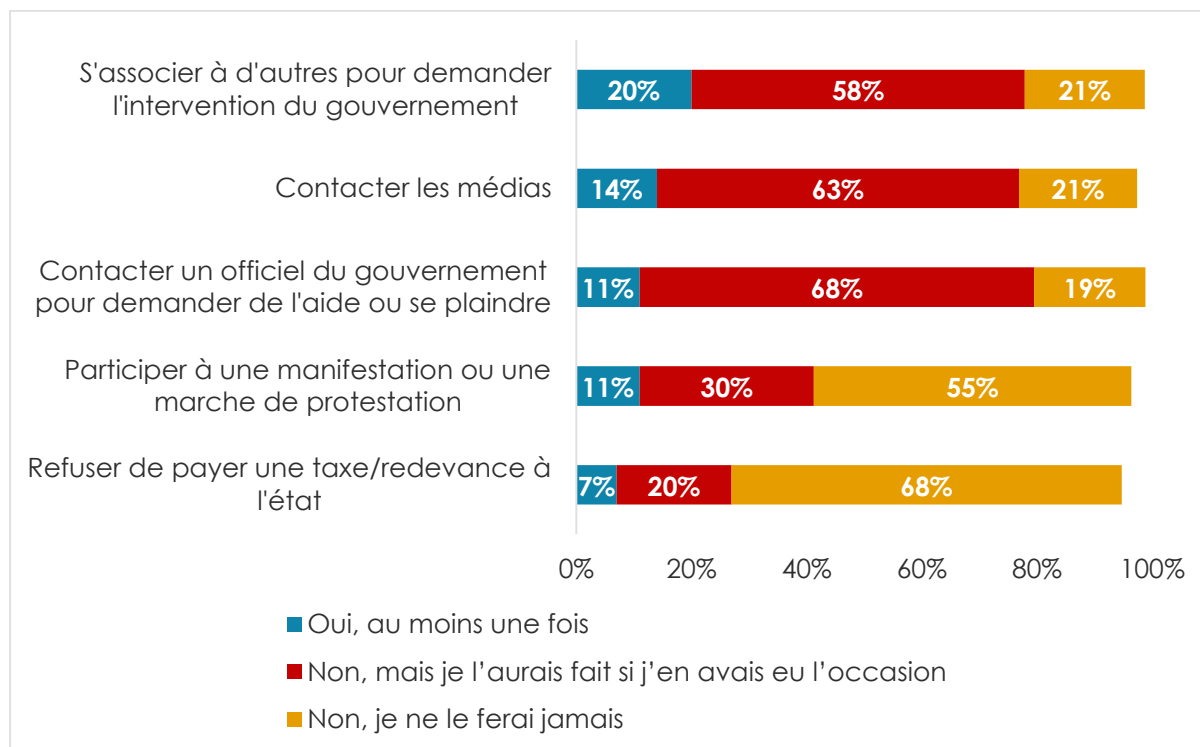
Deux groupes d'actions semblent se dessiner, à savoir les actions qui ont peu d'adhésion de la population et celles qui pourraient l'avoir. Dans le premier groupe se trouvent le refus de paiement d'une redevance ou taxe à l'état et la participation à une manifestation ou une marche de protestation. En effet, juste 7% des Togolais affirment avoir refusé de payer une redevance ou une taxe à l'état au cours des 12 derniers mois, et 68% déclarent qu'ils ne le refuseront jamais. De même, juste 11% disent qu'ils ont participé à une manifestation ou une marche de protestation, et la majorité (55%) déclarent qu'ils ne le feront jamais.

Dans le second groupe, on trouve l'association à d'autres pour demander l'intervention du gouvernement (20% affirment l'avoir fait pendant les 12 derniers mois), contacter les médias (14%), et contacter un officiel du gouvernement pour demander de l'aide ou se plaindre (11%). Mais pour ce groupe, la majorité des populations, même si elles n'ont pas posé de telles actions, se disent prêtes à le faire si elles en avaient l'occasion. Ainsi, 68% seraient prêts



à contacter un officiel, 63% à contacter des médias, et 58% à s'associer pour demander l'intervention du gouvernement.

**Figure 7: Propension à poser différentes actions communautaires lorsque non-satisfaits des actions du gouvernement | Togo | 2017**



**Questions posées aux répondants:** Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des actions du gouvernement. Veuillez me dire si vous avez personnellement effectué une de ces actions au cours des 12 derniers mois.

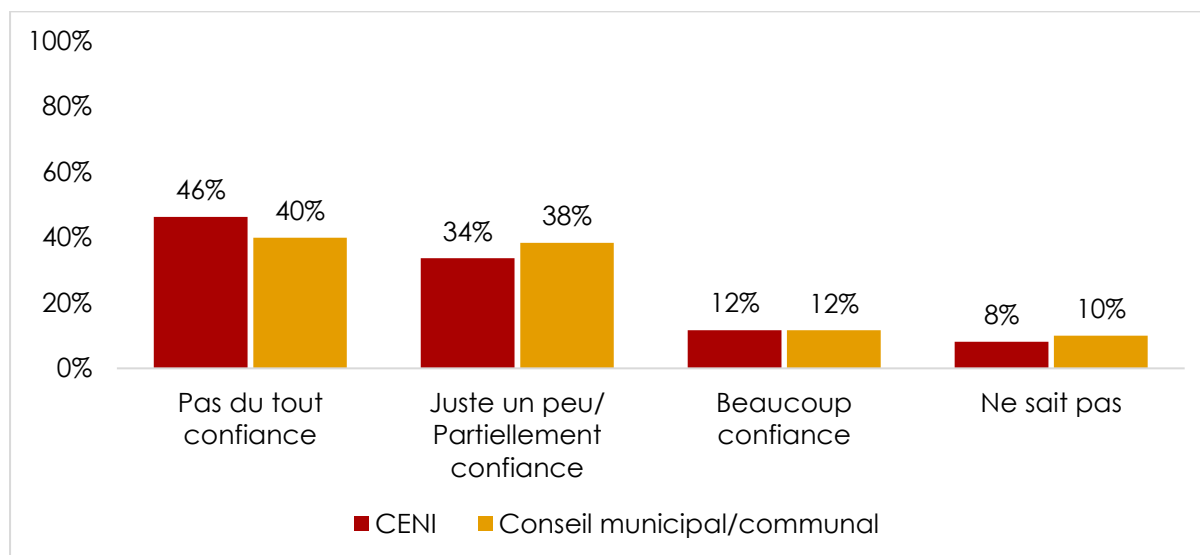
### La faible confiance à deux institutions clés dans la décentralisation

La décentralisation est par excellence le rapprochement de la gestion des communautés d'elles-mêmes. Si ce processus de rapprochement peut se faire de différentes façons, l'une des plus utilisées est l'élection des responsables locaux. Mais, les élus locaux n'auront la légitimité de leurs administrés que si ces derniers ont confiance au processus électoral.

La confiance à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), organe principale qui organise les élections au Togo, est l'un des baromètres de la décentralisation. Celle en la CENI divise profondément les Togolais. Ainsi 46% des Togolais déclarent ne « pas du tout » faire confiance à la CENI. A l'opposé, 34% des Togolais déclarent avoir « juste un peu » ou « partiellement » confiance en la CENI, et seulement 12% déclarent avoir « beaucoup » confiance en elle, soit au total également 46% de Togolais qui déclarent avoir au moins quelque peu confiance en l'institution en charge de l'organisation des élections (Figure 8).

Les conseils municipaux/communaux actuels sont nommés par l'exécutif. Ils bénéficient d'un capital de confiance tout juste majoritaire. Ainsi, 40% des Togolais ne leur font « pas du tout » confiance, contre 38% qui leur font « juste un peu » ou « partiellement » confiance et 12% qui leur font « beaucoup » confiance. En somme, nous avons 50% des Togolais qui font au moins un peu confiance à leur conseil municipal/communal contre 40% qui ne lui font pas du tout confiance.

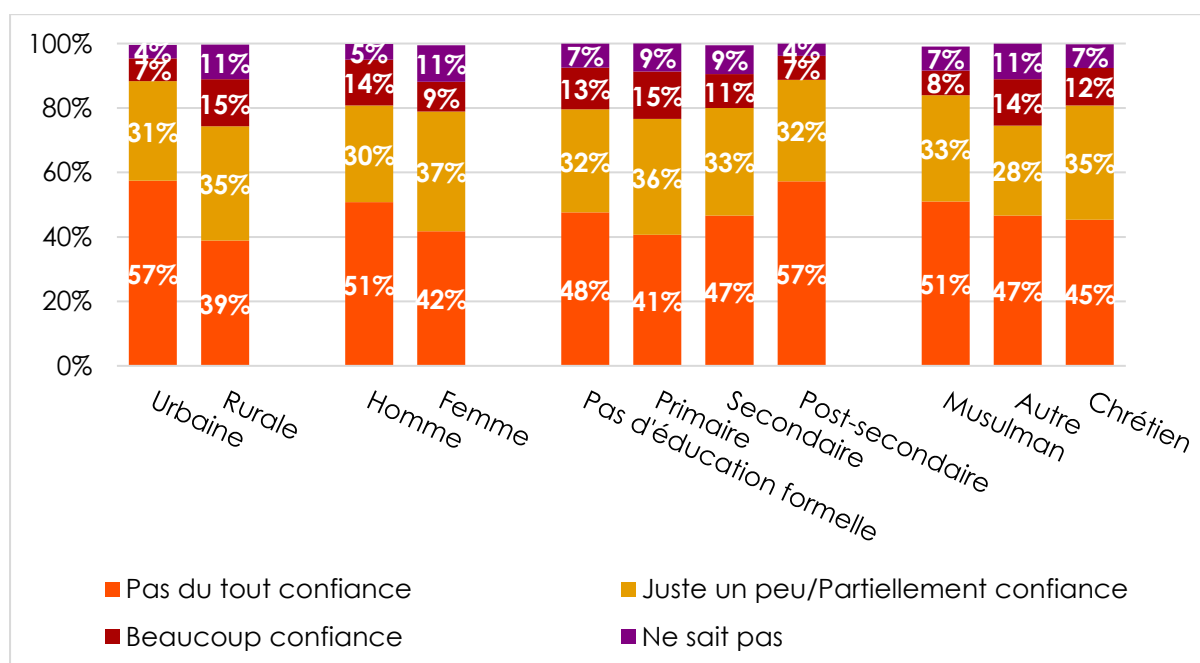
**Figure 8: Confiance en la CENI et au conseil municipal/communal | Togo | 2017**



**Questions posées aux répondants:** A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler: La Commission Electorale Nationale Indépendante? Votre conseil municipal/communal?

La confiance en la CENI varie beaucoup lorsqu'on la désagrège par rapport à certaines variables socio-démographiques. Les habitants des zones urbaines (57%), les hommes (51%), les gens ayant un niveau post-secondaire (57%), et les Musulmans (51%) sont les plus défiants envers la CENI (Figure 9).

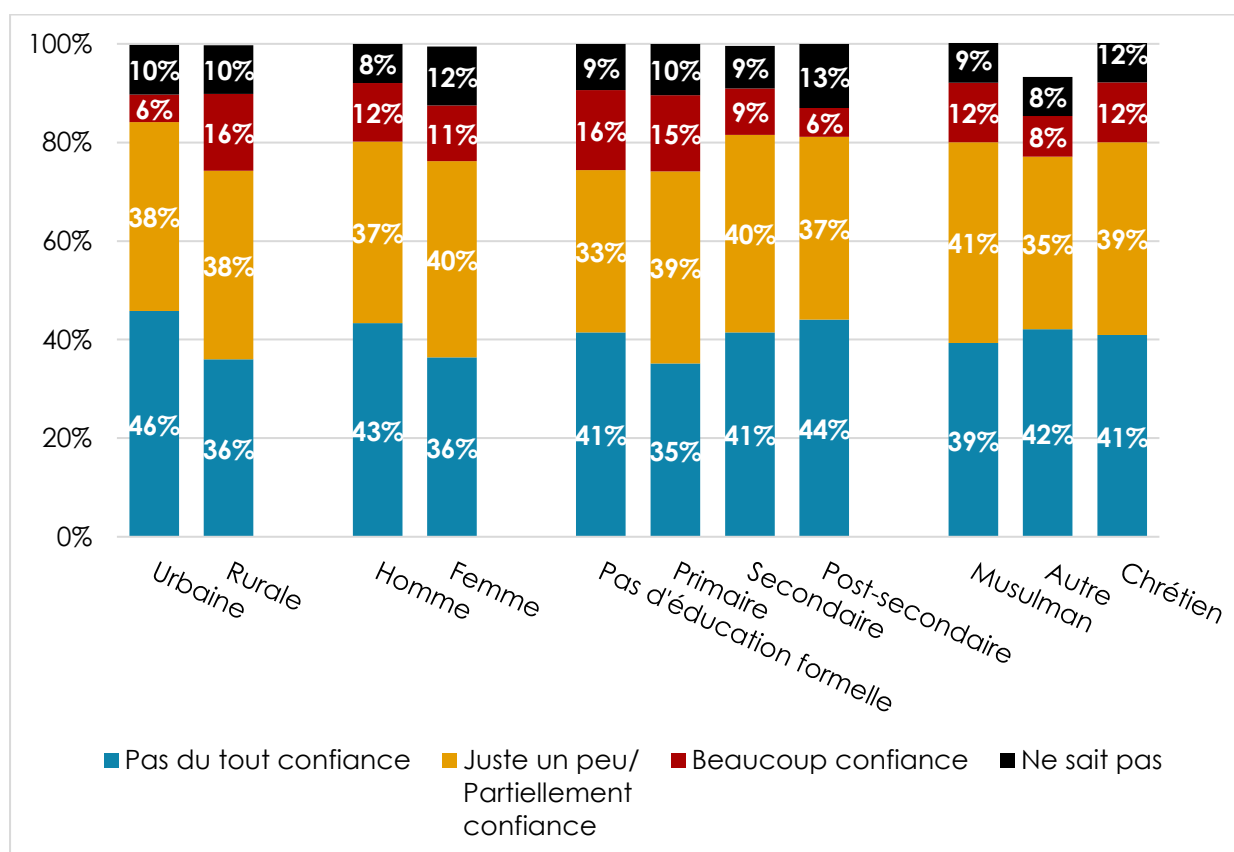
**Figure 9: Confiance en la CENI | par groupe socio-démographique | Togo | 2017**



**Question posée aux répondants:** A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler: La Commission Electorale Nationale Indépendante?

En désagrégeant cette défiance envers le conseil municipal/communal, on se rend compte qu'elle est plus le fait des urbains (46%), des hommes (43%), et des personnes avec une éducation post-secondaire (44%) (Figure 10).

**Figure 10: Confiance au conseil municipal/communal** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

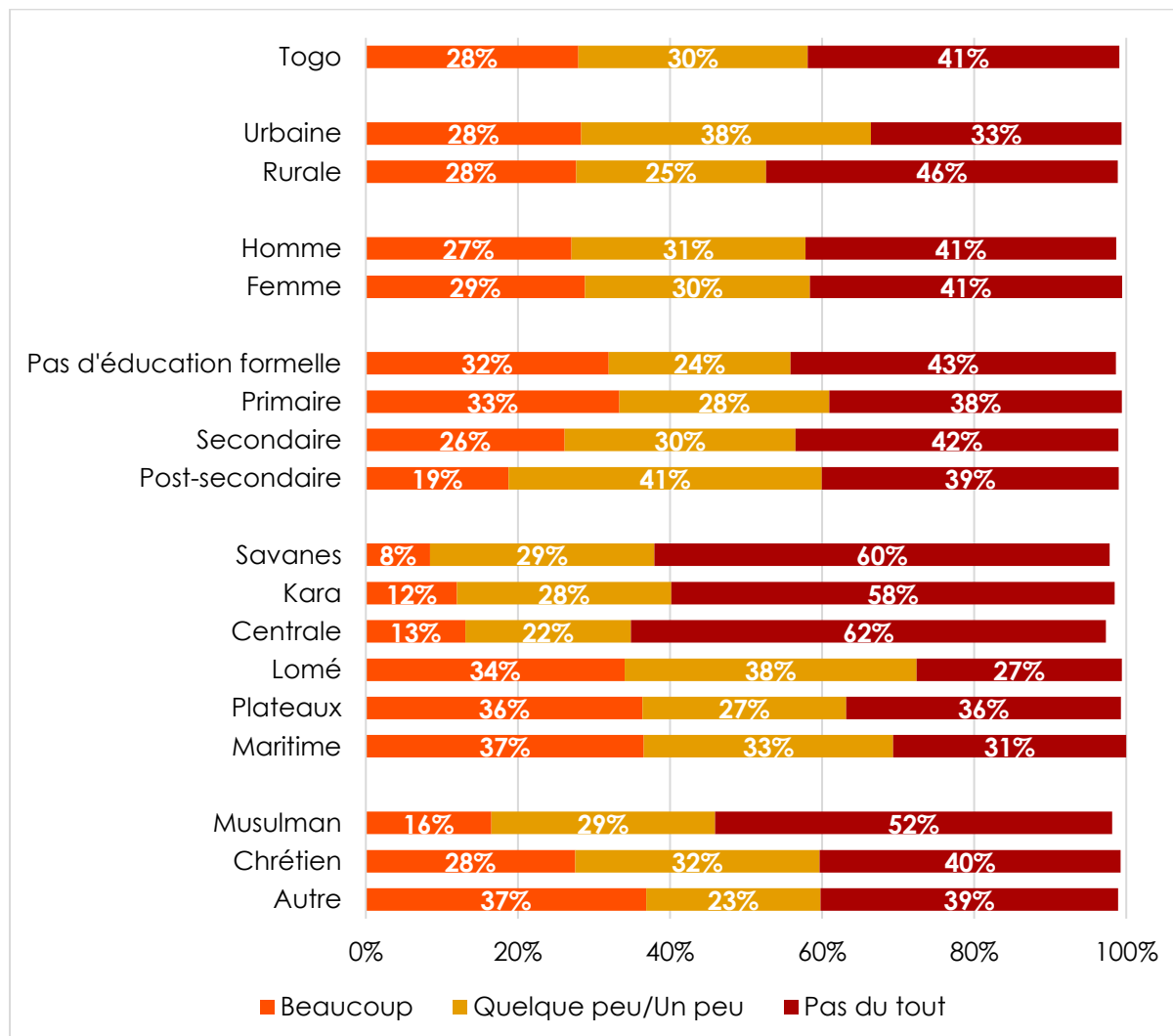


**Questions posées aux répondants:** A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler: Votre conseil municipal/communal?

### Quelques problèmes qui peuvent subvenir lors du processus électoral

Le choix des dirigeants par une élection démocratique leur confère une légitimité populaire, qui dans le cas de la décentralisation permet une appropriation de cette dernière par les populations. Mais le processus électoral est bien souvent source d'une certaine tension entre les différents camps en compétition ou entaché d'irrégularités pouvant ternir les résultats, et le Togo n'échappe pas à cela. Ainsi, 58% des Togolais ont craint d'être victime d'intimidation ou de violence lors des campagnes électorales, dont 28% ont « beaucoup » peur de l'être (Figure 11). Cette peur n'est pas liée au sexe des répondants, mais plutôt à leur milieu de résidence, leur niveau d'éducation, ainsi que leur religion. Les Togolais des villes (66%), les personnes du niveau primaire et post-secondaire (respectivement 61% et 60%), et les Chrétiens et les autres religions non-monothéistes ou les non-croyants (60% chacun) ont le plus peur d'être victime d'intimidation ou de violence lors des campagnes électorales. Cette question scinde le pays en deux groupes – le groupe formé des régions Lomé (72%), Maritime (69%), et Plateaux (63%) où les populations ont peur d'être victimes d'intimidation ou de violence et le groupe formé des régions Kara (40%), Savanes (38%), et Centrale (35%) où cette peur est bien moins présente même si elle n'est pas négligeable.

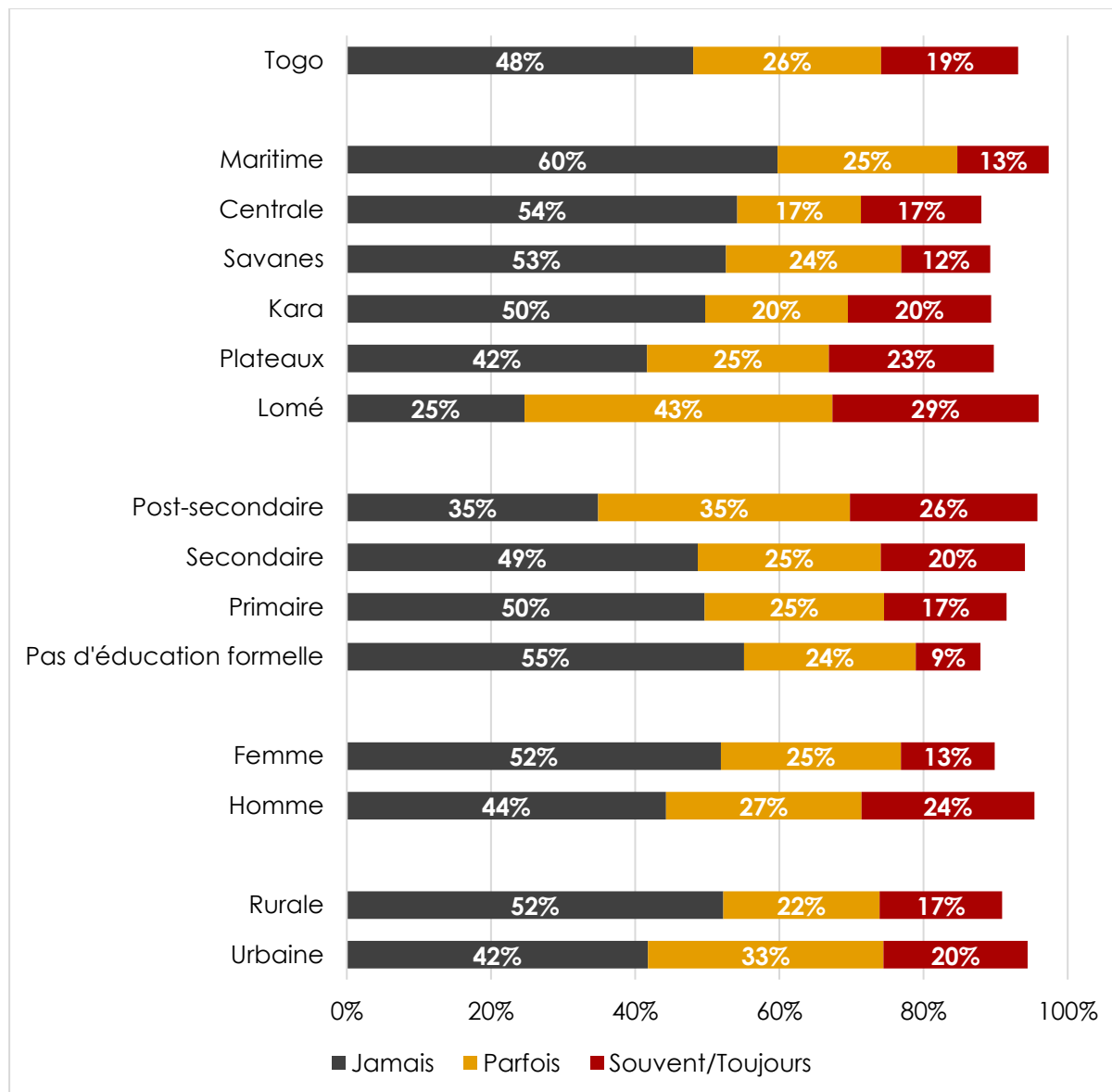
**Figure 11: Peur d'être victime d'intimidation politique ou de violence** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



**Question posée aux répondants:** Pendant les campagnes électorales dans ce pays, à quel point avez-vous, personnellement, craint d'être victime d'intimidation politique ou de violence?

De plus, une certaine partie du corps électoral perçoit que les candidats de l'opposition sont empêchés de concourir aux postes électifs. En effet, 19% des Togolais déclarent que les candidats de l'opposition sont « souvent » ou « toujours » empêchés de concourir, tandis que 26% déclarent qu'ils le sont « parfois » (Figure 12). Cette perception est plus l'œuvre des urbains (53% « parfois », « souvent », ou « toujours »), des hommes (51%), des personnes ayant une éducation post-secondaire (61%), et des habitants de Lomé (71%). La moitié seulement (48%) des Togolais déclarent que les candidats de l'opposition ne sont jamais empêchés de se présenter.

**Figure 12: Les candidats de l'opposition sont empêchés de concourir** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



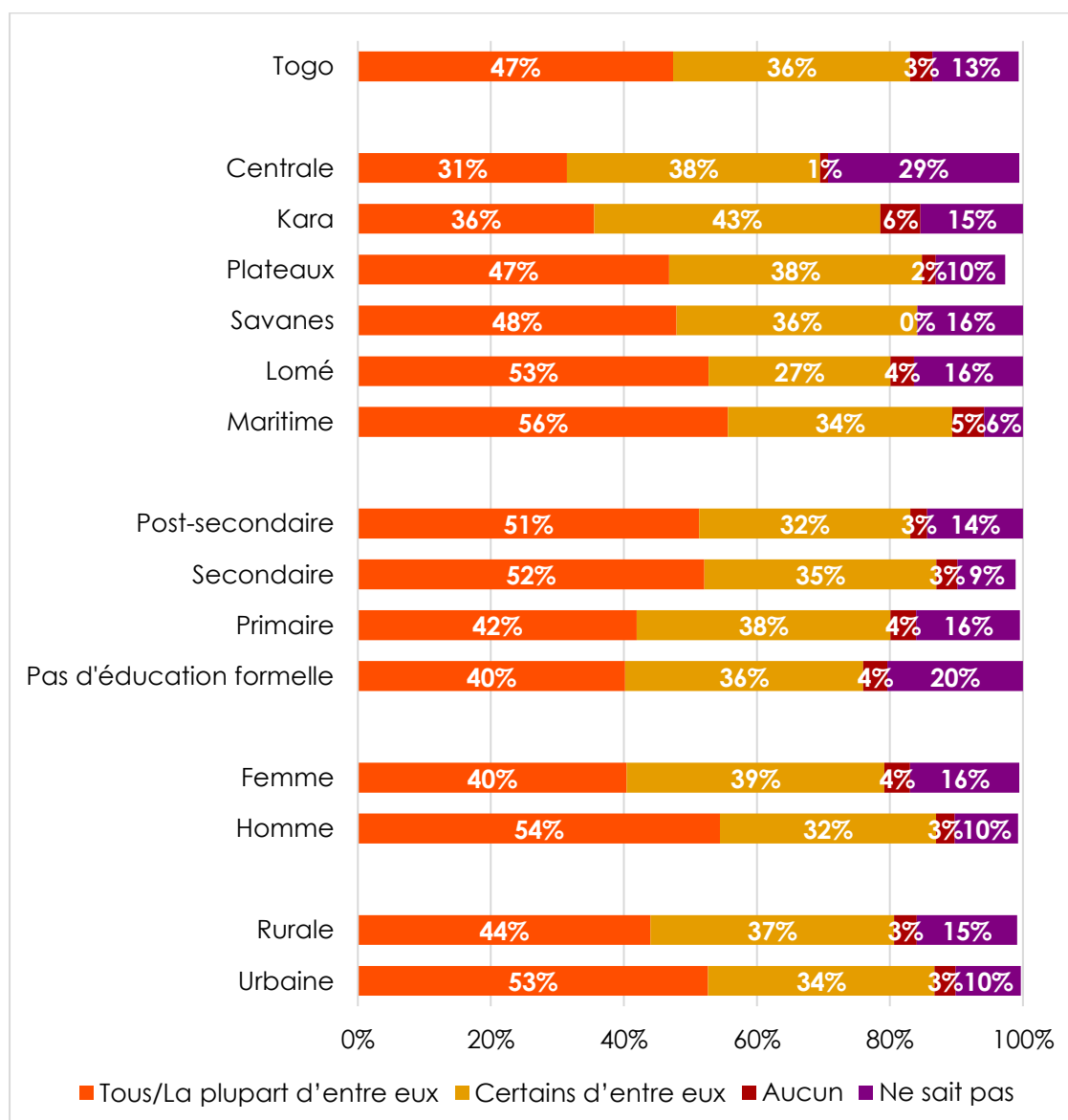
**Question posée aux répondants:** A votre avis, durant les élections dans ce pays, à quelle fréquence les candidats de l'opposition sont-ils empêchés de concourir aux postes électoraux?

*Qu'est ce qui peut motiver le manque de contacts et la défiance aux institutions locales?*

Avoir des institutions décentralisées et mêmes légitimes pourraient ne pas suffire pour impulser l'efficacité d'action que sous-entend la décentralisation. En effet, après la mise en place de ces institutions, leur appropriation par les populations locales est un élément clé de son succès à régler les problèmes à la base. Cette appropriation passe par l'utilisation et la confiance en ces institutions. Pour l'heure de nombreux défis se dressent sur cette appropriation et ont pour nom la perception de corruption, le manque d'écoute des populations, et même la performance de ces institutions.

Ainsi, les conseillers municipaux/communaux sont fortement perçus comme corrompus. En effet, 47% des Togolais trouvent que « tous » ou « la plupart » de ces conseillers sont corrompus, en plus de 36% qui trouvent « certains d'entre eux » corrompus (Figure 13). Ainsi, d'après 83% des populations, les conseillers municipaux/communaux sont impliqués d'une certaine façon dans les actes de corruption. Cette perception est plus répandue en ville (87%) et chez les personnes du niveau d'éducation secondaire (87%) et post-secondaire (83%), et dans la région de Lomé (89%). Il faut noter que seulement 3% des Togolais trouvent qu'aucun de leurs conseillers municipaux/communaux ne sont impliqués dans des affaires de corruption, et cela ne varie pas suivant les caractéristiques socio-démographiques utilisées.

**Figure 13: Implication des conseillers municipaux/communaux dans des affaires de corruption** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

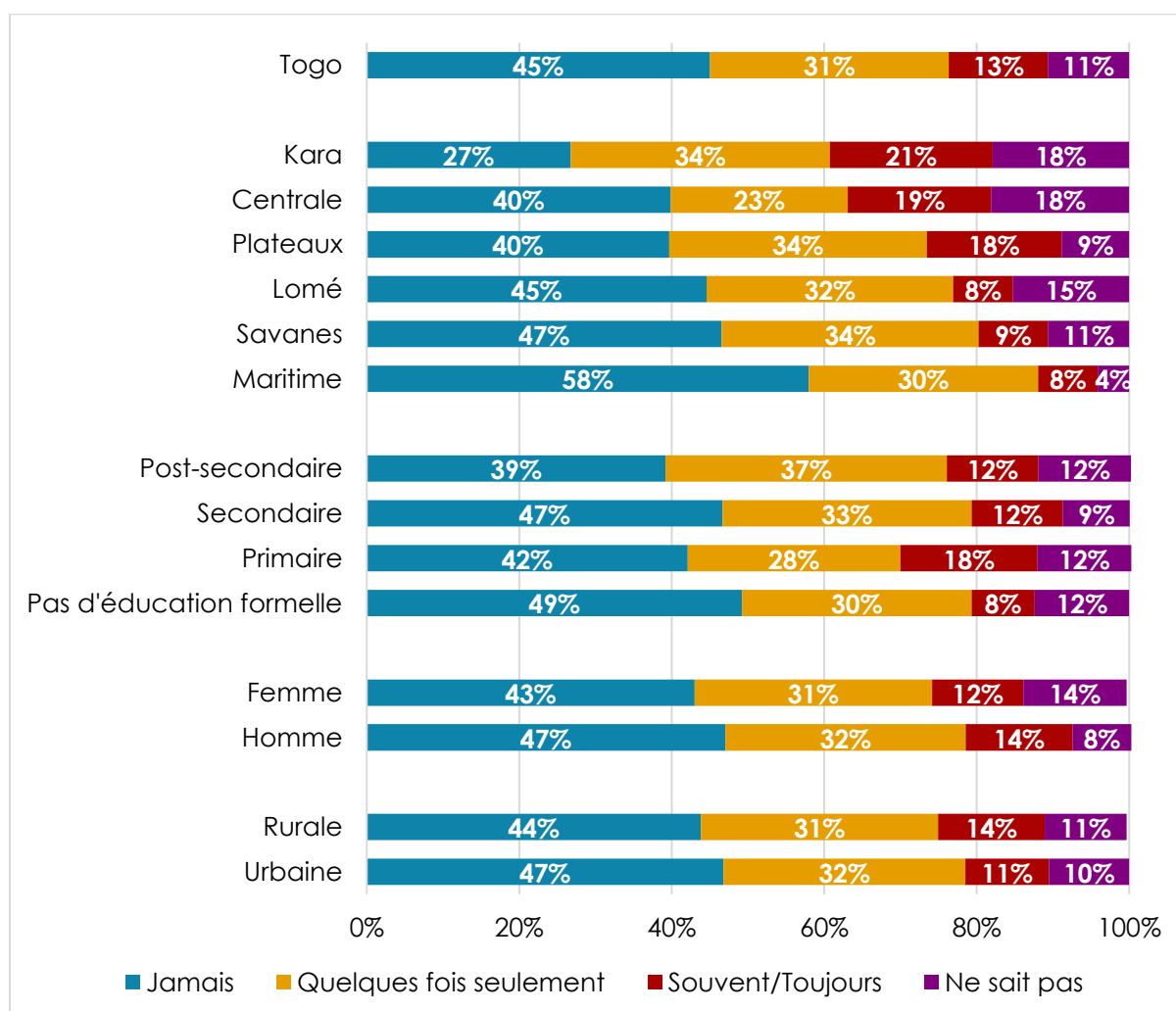


**Question posée aux répondants:** Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour donner votre opinion: Les conseillers municipaux/communaux?

Au-delà de la perception de corruption des conseillers municipaux/communaux, ces derniers sont également perçus comme ne faisant pas d'effort pour écouter ce que les populations ont à leur dire. Plus de quatre Togolais sur 10 (45%) déclarent que « jamais » les conseillers municipaux/communaux ne font de leur mieux pour les écouter, et pour 31% ils ne font des efforts que « quelques fois » (Figure 14). Seuls 13% des Togolais trouvent que les conseillers municipaux/communaux font « souvent » ou « toujours » des efforts pour écouter ce que les populations ont à leur dire.

Ce sentiment d'absence ou d'insuffisance d'écoute dépend très peu du milieu de résidence, du sexe, ou du niveau d'éducation. Par contre, les régions permettent de regrouper les Togolais en trois catégories. La région Maritime (88% « jamais » ou « quelques fois seulement ») est celle où la perception du manque ou d'insuffisance d'écoute est la plus grande. Elle est suivie du groupe formé par les régions de Savanes (80%), Lomé (77%), et Plateaux (73%). Enfin, les régions Centrale (63%) et Kara (61%) sont celles où cette perception est la moins grande.

**Figure 14: Perception de l'écoute des conseillers municipaux/communaux** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017

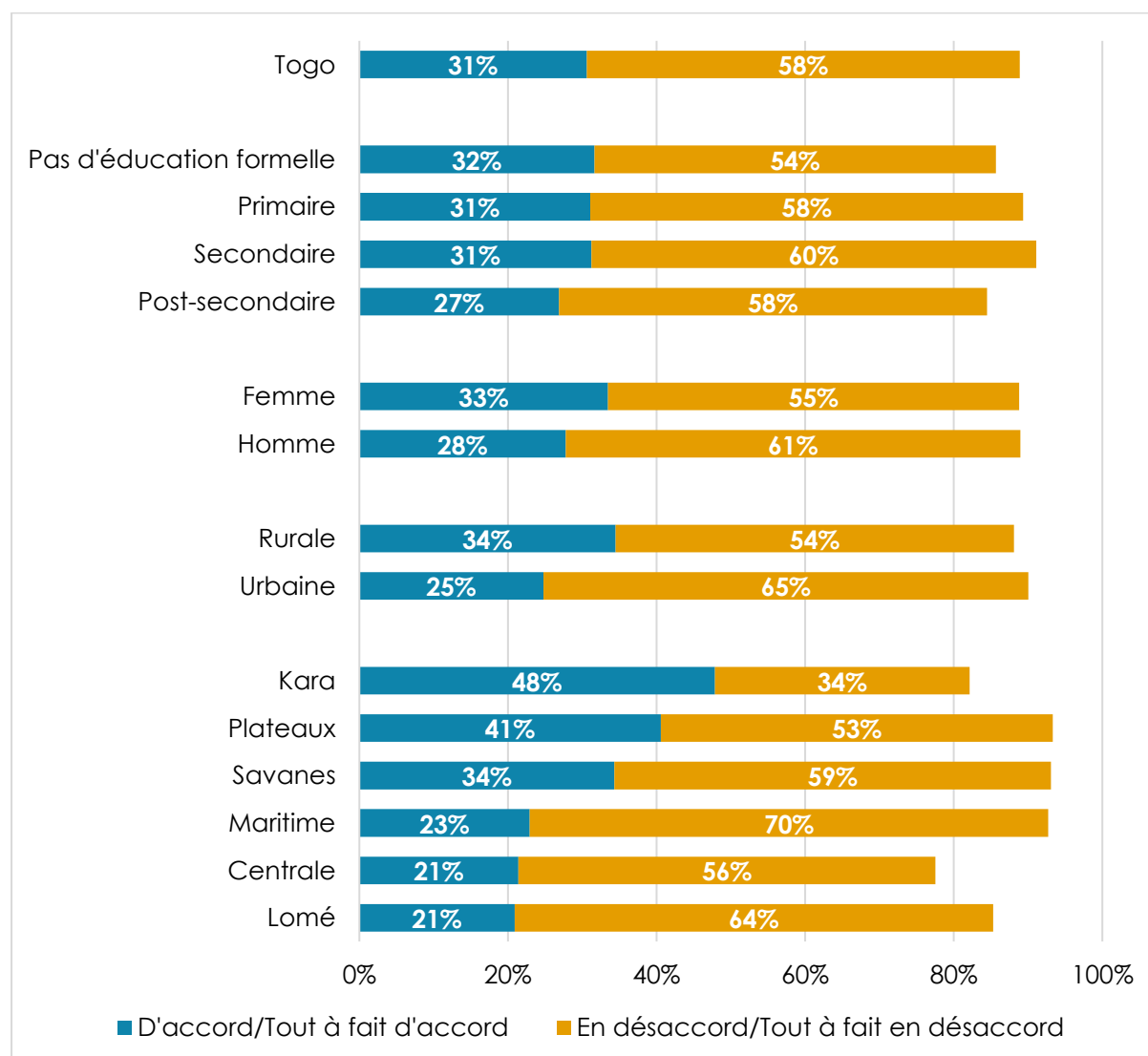


**Question posée aux répondants:** Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous avez à leur dire: Les conseillers municipaux/communaux?

Les populations togolaises sont également mécontentes des performances de leurs autorités locales. Près de six Togolais sur 10 (58%) sont « en désaccord » ou « tout à fait en désaccord » avec la façon dont leurs conseillers préfectoraux/municipaux ont fait leur travail au cours des 12 derniers mois avant l'enquête, contre trois Togolais sur 10 (31%) qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord ». Ces critiques des performances sont plus observées dans la région Maritime (70%), en zone urbaine (65%), et chez les hommes (61%) (Figure 15).

Les performances des préfets/maires sont également pointées du doigt par la majorité (53%) des Togolais. Ce sont les habitants des zones urbaines (62%), ceux de la région Maritime (62%), et les hommes (56%) qui sont les plus critiques sur les performances des préfets/maires (Figure 16).

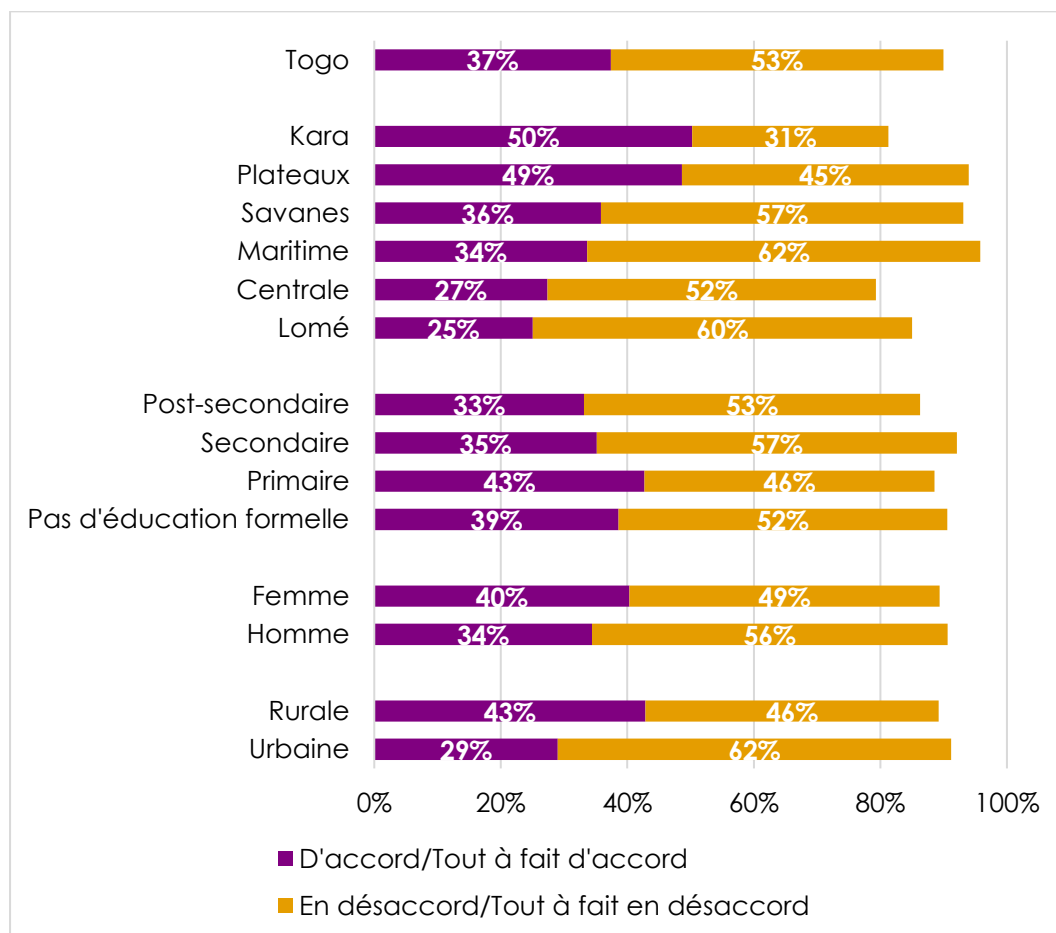
**Figure 15: Performance des conseillers préfectoraux/municipaux** | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



**Question posée aux répondants:** Etes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance à leur fonction des personnes suivantes au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Votre conseiller préfectoral/municipal?



**Figure 16: Performance du préfet/maire** | par groupe socio-démographique  
 | Togo | 2017



**Question posée aux répondants:** *Etes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance à leur fonction des personnes suivantes au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Votre préfet ou maire?*

## Conclusion

Les Togolais montrent de très belles dispositions à s'engager dans le contrôle citoyen en cas de décentralisation, même si ces derniers s'engagent peu pour l'instant car dans le système politique actuel les autorités locales ne leur sont pas redevables.

Ainsi les Togolais, même s'ils reconnaissent le rôle que doivent jouer les institutions de contrôle publiques, se placent néanmoins bien loin en première ligne du contrôle de l'action des élus locaux. Cette situation dénote un peu avec celle actuelle principalement marquée par très peu de contact avec les autorités locales et ce malgré le reproche de manque d'écoute et de performance de ces derniers, et leur présomption de corruption.

La prise en compte des aptitudes positives des Togolais en matière de contrôle citoyen par des mécanismes adéquats dans la décentralisation permettra de réellement les transformer en chiens de garde pour espérer une plus grande efficacité à la base et un meilleur développement local.

## Références

- CGDPC (Centre pour la Gouvernance Démocratique et la Prévention des Crises). (2017). Réflexion du Centre pour la Gouvernance Démocratique et la Prévention des Crises (CGDPC), sur la loi du 23 juin 2017, portant création de communes au Togo et sur la fixation du ressort territorial ainsi que des chefs-lieux de ces communes. <http://cgdpc.org/wp-content/uploads/2017/07/LIRE-ICI.pdf>.
- GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). (2016). Appui-conseil politique: Encourager un processus consultatif de décentralisation. <https://www.giz.de/en/downloads/giz2016-de-factsheet-appui-conseil-politique.pdf>.
- République Togolaise. (2002). Constitution de la IVe République, adoptée par référendum le 27 septembre 1992, promulguée le 14 octobre 1992, révisée par la loi N° 2002-029 du 31 décembre 2002. <http://www.antogo.tg.refer.org/IMG/pdf/CONSTITUTION.pdf>.

**Hervé Akinocho** est le directeur de CROP à Lomé au Togo. Email: [herv.akincho@crop-africa.org](mailto:herv.akincho@crop-africa.org).

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à l'Université de Nairobi au Kenya. L'Université Etatique de Michigan et l'Université de Cape Town fournissent de l'assistance technique au projet.

Le Round 7 d'Afrobaromètre a reçu le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Fondations Open Society, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, du Département d'Etat des États-Unis, de l'Agence américain pour le développement international (USAID) via l'Institut américain de la paix (USIP), du National Endowment for Democracy, et de Transparency International.

Les donations aident Afrobaromètre à donner la parole aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org)) ou contactez Aba Kittoe ([akitoe@afrobarometer.org](mailto:akitoe@afrobarometer.org)) pour discuter d'un financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).



Dépêche No. 215, Afrobaromètre | 20 juin 2018